

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE TRETEAU  
N°22-04**

Séance du 18 février 2022

L'an deux mil vingt deux, le dix-huit février, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence du Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BONIN Gérard, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. CHASSAGNE Jean-François, Mme CHAUVET Anne-Marie, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. GILLES Xavier, Mme LEBRE Amélia, M. MAIRE Pierre, M. MONNET Jérôme, M. PEJOU Florent, M. VIGNE Olivier

**Procurator(s) :****Etai(en)t absent(s) :**

M. DEVILLARD Claude

Date de la convocation
11 février 2022

**Etai(en)t excusé(s) :**

Mme DEGIRAL Laurence, Mme PELLETIER Emeline

Date d'affichage
11 février 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. CHASSAGNE Jean-François

01 mars 2022
--------------

et publication du

01 mars 2022
--------------

**BUDGET COMMUNE EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021  
DU TRESORIER**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Mme VIGNON à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et de mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis Le Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Vu le rapport de Mr le Maire,  
le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2021 du trésorier, après en avoir examiné les opération qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à TRETEAU

Mr le Maire DELIGEARD Arnaud

